



Assemblée générale

Distr. générale
28 avril 2006
Français
Original: anglais

Assemblée générale

Soixante et unième session

Points 27, 52 et 67 de la liste préliminaire*

Effets des rayonnements ionisants

Développement durable

**Renforcement de la coordination
de l'aide humanitaire et des secours
en cas de catastrophe fournis
par les organismes des Nations Unies,
y compris l'assistance économique spéciale**

Lettre datée du 27 avril 2006, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Bélarus auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de porter à votre attention les principales conclusions de la conférence internationale consacrée à « Tchernobyl 20 ans après : stratégie de relèvement et de développement durable des régions touchées », qui a eu lieu à Minsk du 19 au 21 avril 2006 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente lettre et son annexe comme document de l'Assemblée générale à sa soixante et unième session.

L'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire,
Représentant permanent de la République du Bélarus
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Andrei **Dapkiunas**

* A/61/50 et Corr.1.



**Annexe à la lettre datée du 27 avril 2006 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
du Bélarus auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : russe]

**Conférence internationale « Tchernobyl 20 ans après :
stratégie de relèvement et de développement durable
des régions touchées »**

Minsk, 19-21 avril 2006

La tenue de la conférence visait les objectifs suivants :

- Diffuser l'expérience accumulée face aux conséquences de l'accident de Tchernobyl, et élaborer des recommandations définissant la stratégie à poursuivre dans la décennie à venir;
- Examiner les résultats d'études scientifiques et les recommandations concrètes visant une gestion efficace de la situation post-Tchernobyl;
- Échanger des informations sur les expériences réussies de politiques sociales et de développement de la coopération avec les organisations internationales, les gouvernements et les organisations non gouvernementales en vue de la réalisation d'une stratégie nouvelle, d'action intégrée pour l'assainissement des conditions de vie sur les territoires contaminés;
- Assurer le soutien de la communauté internationale aux efforts déployés par les pays touchés pour rétablir un mode de vie normal dans les régions touchées;
- Attirer de nouveaux partenaires à la coopération internationale, présenter de nouveaux programmes et projets, mobiliser des ressources de la communauté internationale des donateurs pour le relèvement des territoires contaminés.

Vingt ans après l'accident de Tchernobyl, on est en mesure d'en évaluer les conséquences de manière assez complète et équilibrée, de même que l'efficacité des mesures prises.

Dans une première période après l'accident, le manque de données sur la situation en matière d'irradiation, de connaissances sur l'effet des radiations sur l'organisme et sur la sûreté en la matière ont empêché nombre d'experts, et à plus forte raison, de profanes, d'en mesurer les conséquences réelles. C'est ce qui explique que les réactions subjectives à ces conséquences, et les mesures concrètes procédant de ces réactions, n'ont pas toujours été à la mesure de la situation réelle.

Dans les années qui ont suivi, parallèlement à la réalisation de grands projets de protection, on a étudié dans le détail la pollution par les éléments radioactifs, déterminé les doses auxquelles a été exposée la population, présenté nombre de données, souvent contradictoires, sur les conséquences pour la santé humaine de l'accident de Tchernobyl.

Même si les controverses se poursuivent, il est désormais manifeste que l'accident a entraîné de grands changements dans la vie de nombreux êtres humains, surtout au Bélarus, en Russie et en Ukraine. Les déplacements de population, les

restrictions de production agricole et industrielle, les informations contradictoires concernant les conséquences possibles de l'accident, ainsi que la dégradation de la situation économique et la dislocation de l'URSS, ont changé leur mode de vie, ont assombri leur caractère et leur vue des choses. Globalement, tous ces phénomènes ont fait de l'accident une véritable catastrophe pour des millions d'êtres humains.

Ayant pris connaissance et débattu des rapports nationaux et généraux, de l'issue des réunions sectorielles, des conclusions des organisations internationales qui ont étudié les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl, la conférence est parvenue à une conception commune de l'impact de l'accident, de l'efficacité des mesures prises et des problèmes actuels, ainsi qu'aux conclusions et recommandations ci-après.

1. L'accident survenu à la centrale de Tchernobyl a causé sur une aire énorme une contamination radiologique largement supérieure aux seuils de sûreté admissibles. Dans cette zone se sont trouvés :

46 500 kilomètres carrés (23 %) du territoire du Bélarus;

43 500 kilomètres carrés (7 %) du territoire de l'Ukraine;

59 700 kilomètres carrés (1,5 %) de la partie européenne du territoire de la Russie.

Les dépôts radioactifs étaient très divers par la composition, la durée et le lieu. Les radionucléides à durée de vie courte (iode-131, baryum-140, lanthane-140) n'ont eu d'effet que pendant un laps de temps relativement bref (des semaines) après l'accident. Mais ce sont eux qui ont toutefois été cause de la majeure partie de l'exposition de la population. La contamination par l'iode-131 a été constatée sur un territoire énorme, y compris à de grandes distances de la centrale de Tchernobyl. Parmi les pays touchés, on peut citer les pays baltes, la Pologne, la Hongrie, la Géorgie et d'autres. Ce « choc à l'iode » a causé une augmentation notable des pathologies de la thyroïde, surtout au Bélarus, en Ukraine et en Russie.

La majeure partie des radionucléides à période longue présentant le plus grand danger radiologique (strontium-90, éléments transuraniens – isotopes du plutonium et de l'américium) a été détectée dans la zone avoisinant le réacteur détruit. Les habitants en ont été évacués, mais les effets nocifs de cette contamination se marqueront dans les écosystèmes pendant des centaines d'années. Le retour de la population dans ces territoires sera impossible pendant longtemps, et ils ne pourront être utilisés pour l'agriculture qu'avec la plus grande prudence.

2. La plus grande partie des éléments radioactifs déposés au sol se trouve actuellement dans les couches supérieures. Le césium-137 et le strontium-90 ne pénètrent que très lentement en profondeur. La vitesse moyenne de migration est de 0,3 à 0,5 centimètre par an, de sorte qu'il n'y a pratiquement pas de danger pour les horizons aquifères.

Dans les sols très argileux, la teneur en césium-137 (sous des formes disponibles pour les plantes) a diminué par rapport à 1986, et ne dépasse pas 5 %. Dans les podzols humiques sablonneux ou sableux, de même que dans les tourbières, la teneur est de 10 à 20 %. La majeure partie de cet élément est sous forme liée. Pour le strontium-90, la part des formes accessibles aux plantes atteint 70 % dans les podzols humiques, et 50 % dans les tourbières. La part des formes accessibles de plutonium et d'américium est respectivement de 10 % et 13 %.

Il s'est donc formé sur un territoire important du Bélarus, de l'Ukraine et de la Russie un stock énorme et peu mobile d'éléments radioactifs, qui continuera pendant de nombreuses décennies à nuire à l'environnement et à l'activité économique.

3. L'essentiel des retombées radioactives a touché les bassins versants du Dniepr, du Pripet et de leurs affluents. Les premières années après l'accident, le lessivage des bassins versants a été la source secondaire la plus importante de contamination des écosystèmes par des éléments radioactifs.

À l'heure actuelle, la situation radiologique s'étant stabilisée, le lessivage d'éléments radioactifs n'est plus une source significative de contamination que pour les cours d'eau dont les bassins versants se trouvent en totalité ou en partie à moins de 30 kilomètres de la centrale de Tchernobyl. Le lessivage d'éléments radioactifs, surtout de strontium-90, augmente pendant les hautes eaux. Il se produit une diffusion transfrontières d'éléments radioactifs vers l'Ukraine par les eaux de surface du Pripet. La diffusion transfrontières due aux eaux des rivières Ipout et Besed (Russie-Bélarus) ne dépasse pas 1 % des stocks globaux de césium-137 de leurs bassins versants.

Du fait de la diffusion par les eaux, de la sédimentation des matières en suspension qui se déposent au fond des étendues d'eau, et de la désintégration naturelle, les concentrations de césium-137 dans les rivières, grandes et moyennes, ont nettement baissé. Mais dans les eaux de surface de la majorité des cours d'eau contrôlés, la teneur en césium-137 et en strontium-90 reste plus élevée qu'avant l'accident.

Les eaux des systèmes fermés ou peu courantes (lacs...), du fait du lessivage des bassins versants, présentent des teneurs en césium-137 et en strontium-90 proches, et dans certains cas supérieures, aux seuils de sûreté radiologique établis (au Bélarus, 10 Bq/l pour le césium-137 et 0,37 Bq/l pour le strontium-90). Les lacs, réservoirs et systèmes d'irrigation présentent dans les matières déposées au fond des teneurs élevées (allant jusqu'à 49 000 Bq/kg) de césium-137.

Dans les eaux souterraines contrôlées situées à proximité d'agglomérations des territoires contaminés, on ne constate pas à l'heure actuelle de présence de césium-137 ni de strontium-90.

4. La contamination radiologique de l'air persiste pour l'essentiel dans la zone d'exclusion autour de la centrale de Tchernobyl et dans les territoires avoisinants. On constate une légère augmentation saisonnière de la radioactivité dans la basse troposphère au moment des travaux agricoles. Une augmentation éphémère de la radioactivité dans l'atmosphère se produit au moment d'un incendie.

5. L'accident de Tchernobyl a entraîné une contamination notable des écosystèmes forestiers. Il y a au Bélarus plus de 20 000 kilomètres carrés de forêts où la contamination des sols par le césium-137 est supérieure à 37 kBq/m².

Dans la période suivant immédiatement l'accident, près de 80 % de l'ensemble des rejets radioactifs tombant sur des zones forestières ont été retenus par les parties aériennes des plantes ligneuses.

Au cours des années suivantes, tandis que les cimes continuaient à se décontaminer spontanément, le césium-137 et le strontium-90 pénètrent en plus grande quantité dans la phytomasse des arbres. C'est là qu'on trouve à l'heure

actuelle 5 à 7 % du stock global de césium-137 dans les zones forestières. On prévoit que dans les 10 années à venir, la phytomasse aérienne présentera une accumulation d'éléments radioactifs allant jusqu'à 10 à 15 %. Cela suscite des problèmes de taille pour l'exploitation forestière, notamment pour la sûreté radiologique des travailleurs. Pour les habitants des agglomérations avoisinantes, cela rend problématiques la cueillette des baies et des champignons et la préparation de substances thérapeutiques; les mises en garde qui leur sont adressées ne suffisent pas à les dissuader.

6. La flore en général a bien résisté aux effets des radiations. Pour la plupart des espèces, il n'a pas été constaté de modifications notables dans les territoires contaminés. On n'observe de résultats marqués des radiations sur la flore que dans les zones où la contamination atteint des niveaux anormaux (plus de 3 700 kBq/m²), au voisinage immédiat du réacteur détruit. Ces modifications sont notamment les suivantes : tiges déformées et présentant des tumeurs, feuilles asymétriques et boursoufflées, croissance accrue des tiges latérales, nanisme, buissonnement, gigantisme, « forêt rousse », et modifications cellulaires (ruptures des chromosomes).

7. L'accumulation de radionucléides dans la faune est fonction de la contamination radiologique de son territoire d'habitation.

L'arrêt des activités agricoles sur le territoire des zones d'exclusion et d'évacuation a retenti sur la structure des espèces et les effectifs du gibier (oiseaux et mammifères). La nourriture étant abondante et la pression de la chasse ayant disparu, on a vu multiplié par 4 à 5 le nombre des loups. On a constaté une nouvelle répartition des groupes et de la structure des populations de mammifères, dont les effectifs tendent à baisser ces dernières années. Dans les zones protégées, on a vu augmenter la diversité des espèces et le nombre des amphibiens et des oiseaux des aires marécageuses et buissonneuses. Globalement, on a vu augmenter dans la faune les effectifs de certaines espèces rares.

La situation des parasites mérite l'attention. La diversité et les effectifs des parasites d'oiseaux sauvages et de petits mammifères, ainsi que ceux des parasites des nids et des diptères suceurs de sang, sont plus élevés dans les zones contaminées que dans les territoires adjacents. Avec le passage du temps, on peut s'attendre à voir augmenter encore les effectifs d'espèces liées aux épidémies et aux épizooties.

8. Les produits de la cueillette en forêt (champignons, baies, noix et noisettes), de la chasse et de la pêche constituent traditionnellement une part notable de la ration alimentaire des habitants des zones rurales du Bélarus, de la Fédération de Russie et de l'Ukraine. Dans les territoires contaminés, l'activité radiologique dans ces produits peut être largement supérieure aux seuils fixés par les normes sanitaires.

Le taux de radionucléides dans les champignons et les baies (airelles, canneberges, fraises des bois) est supérieur aux normes sanitaires même dans des territoires où la contamination des sols est peu importante (moins de 37 kBq/m²). L'activité spécifique du césium-137 dans les baies et les champignons frais peut dépasser 20 000 Bq/kg, dans les champignons secs elle peut être supérieure à 150 000 Bq/kg, dans la viande d'animaux sauvages à 250 000 Bq/kg, soit plusieurs centaines de fois plus que les taux admissibles. Dans les eaux non courantes, la concentration de césium-137 dans le poisson peut être extrêmement forte, allant pour les carnassiers jusqu'à 300 000 Bq/kg.

On ne prévoit pas de baisse sensible des taux d'éléments radioactifs dans ces produits alimentaires pendant les quelques années à venir. Or, la contribution de ces produits aux doses d'irradiation interne d'une partie de la population peut atteindre 70 à 80 %, ce qui pose un grave problème de sûreté radiologique.

9. Les personnes qui sont intervenues pour faire face aux conséquences de la catastrophe de Tchernobyl (les « liquidateurs ») et la population vivant dans les territoires contaminés ont été exposées à des doses supplémentaires d'irradiation allant de quelques unités à des centaines de mSv, et continuent actuellement à subir des faibles doses de manière chronique. En 2005, la majeure partie de la population avait reçu jusqu'à 80 % de la dose attendue pour la durée d'une vie entière.

On a constaté chez les habitants âgés de 1 à 2 ans au moment de l'accident de 214 agglomérations du Bélarus une dose cumulée dépassant 200 mSv. Dans 968 autres agglomérations, cette dose cumulée a dépassé 70 mSv chez les habitants de la même tranche d'âge.

La part la plus importante de la dose effective cumulée d'irradiation est à rapporter aux radionucléides de l'iode-131; cette part est fortement liée à l'âge de la personne exposée au moment de l'accident. Elle a pu représenter dans certains cas 80 %.

Celle des radionucléides du strontium est minime (1 à 4 % de la dose totale cumulée d'irradiation), celle des éléments transuraniens encore plus faible (0,1 à 1 % de la dose totale).

En calculant les doses d'irradiation de la thyroïde, on a constaté que les doses moyennes des grappes étudiées variaient sensiblement, de quelques centièmes de gray à des dizaines de gray. Les doses les plus fortes ont été constatées chez ceux qui étaient enfants et adolescents au moment de l'accident. Ce sont les catégories les plus exposées au risque de cancer de la thyroïde causé par les radiations.

10. De 1986 à 2004, on a constaté parmi les personnes irradiées à un âge compris entre 0 et 18 ans 2 430 cas de cancer de la thyroïde, dont 2 399 diagnostiqués depuis 1990. La plus forte morbidité des enfants s'est produite en 1995 et 1996 : elle est parmi eux 39 fois plus forte pour ces années qu'en 1986. Le lien entre les doses absorbées par la thyroïde et le nombre excédentaire de cancers de cette glande chez les enfants et les adolescents a été scientifiquement établi. Tous les malades ont été traités avec succès dans des centres spécialisés, de sorte que la mortalité correspondante n'a pas dépassé 1 %. Mais l'état de santé de ces personnes présente encore des anomalies provenant de ce qu'elles doivent prendre des hormones leur vie durant. Leur qualité de vie est donc sensiblement différente de celle de personnes en bonne santé.

De 1986 à 2004, l'incidence des cancers de la thyroïde chez les adultes a augmenté de plus de 6 fois, passant de 1,9 à 12,7 cas pour 100 000 habitants. Les dernières données scientifiques montrent que dans la population qui était adulte au moment de la catastrophe, de même que parmi les enfants et les adolescents, la corrélation dose/effet est bien de type linéaire.

11. Les études réalisées jusqu'à présent n'ont pas encore permis d'établir de lien entre une incidence accrue de néoplasmes autres que le cancer de la thyroïde et l'irradiation causée par l'accident. Cette situation s'explique par le peu de temps écoulé depuis la fin de la période théorique minimale de latence, la durée

insuffisante de vie en exposition au risque des populations irradiées, et probablement par les particularités des processus cancérogènes en cas d'irradiation chronique à faibles doses.

Mais dans la cohorte la plus fortement irradiée des « liquidateurs », on constate que l'accroissement de l'incidence des néoplasmes du poumon, de la vessie, de la peau et de l'estomac est plus rapide que dans le groupe témoin. La probabilité de néoplasme de tout type est dans ce groupe de personnes supérieure de 23 % à celle de la population qui n'a pas été irradiée. Ce pourcentage est de 15 % pour le cancer de l'estomac, de 33 % pour le cancer du côlon, de 26 % pour le cancer du poumon, de 65 % pour le cancer de la vessie, et de 24 % pour le cancer du rein; pour le cancer de la thyroïde la probabilité est 2,6 fois plus élevée.

Il est préoccupant de constater une augmentation statistiquement significative de l'incidence du cancer du sein chez les femmes habitant les territoires contaminés par les radionucléides; le risque de cancer du sein est de 25 % plus élevé chez ces femmes que dans le groupe témoin. Sur ces territoires contaminés, on constate une baisse de l'âge des femmes présentant un cancer du sein : alors que dans le groupe témoin l'incidence la plus élevée touche le groupe d'âge des 70 à 74 ans, parmi les habitantes des territoires contaminés l'incidence la plus forte s'observe dans le groupe d'âge ayant 15 ans de moins, soit celui des 55 à 59 ans. La corrélation entre la dose accumulée d'irradiation et le risque relatif réalisé de cancer du sein est de type linéaire.

12. On a des chiffres qui montrent que l'incidence de maladies non cancéreuses dans différentes catégories de la population touchée connaît une augmentation plus rapide que dans le groupe témoin : c'est particulièrement vrai des « liquidateurs ». Il s'agit de thyroïdites, de cataractes, d'affections vasculaires, qui (à l'exception de la cataracte) ne sont pas dans l'état actuel des connaissances liées aux maladies causées par les radiations.

13. Il n'y a pas d'accroissement statistiquement fiable de l'incidence des malformations congénitales dans les régions touchées, mais un suivi strict a fait apparaître un nombre de malformations deux fois plus élevé qu'avant l'accident.

14. L'impact médical de la catastrophe de Tchernobyl sur la population n'est pas limité aux effets radiologiques. Une partie de la population des régions touchées, qui s'est fait une idée inexacte des risques radiologiques, connaît des troubles psychologiques persistants. L'inquiétude causée par les effets possibles de l'irradiation sur la santé, loin de diminuer, s'étend dans la population, y compris de zones extérieures aux régions contaminées.

C'est surtout l'état de santé des enfants qui inquiète la population, et l'anxiété des parents se communique aux enfants. On voit se développer dans les régions touchées des tendances démographiques défavorables. La natalité baisse, la mortalité augmente, la population en état de travailler diminue.

15. La catastrophe a causé des dommages énormes à l'économie des pays touchés, au premier chef du Bélarus, de l'Ukraine et de la Russie. L'utilisation des ressources forestières, minérales et autres a fortement baissé. Nombre d'exploitations, d'entreprises et d'usines ont disparu. La plupart de celles qui sont encore en activité connaissent des pertes considérables, la production ayant diminué, les ressources consacrées aux bâtiments, aux installations, à l'équipement, aux systèmes d'irrigation n'étant plus rentables, les capacités de production n'étant pas

entièrement exploitées, et les spécialistes et dirigeants qualifiés faisant défaut. Les pertes de combustibles, de matières premières et de matériaux sont importantes.

16. Les dommages causés à l'économie par la catastrophe de Tchernobyl sont estimés pour le seul Bélarus à 235 milliards de dollars des États-Unis (en comptant 30 ans pour surmonter les effets), soit 32 fois le budget du pays en 1985, année précédant l'accident. Dans ce montant entrent les dommages liés à la contamination des ressources minérales, en terres, en eau, des ressources forestières et autres, l'effet subi par l'industrie, l'agriculture, l'industrie du bâtiment, les transports et les communications, l'exploitation forestière, le logement et autres services sociaux, les pertes liées à la détérioration de la santé de la population, ainsi que les dépenses supplémentaires engagées pour surmonter les effets de la catastrophe et assurer des conditions de vie sans danger à la population.

17. Ce sont l'agriculture et l'exploitation forestière qui ont subi les dommages les plus importants. Les surfaces emblavées ont très fortement baissé, de même que les récoltes, le chiffre d'affaire des exploitations, l'effectif du cheptel et sa productivité.

La contamination radiologique par le césium-137 dépasse 37kBq/m² sur plus de 1,8 million d'hectares de terres agricoles du Bélarus (soit près de 20 % du total), dont 265 000 hectares ont cessé d'être exploités, ce qui a contraint à fermer 53 kolkhozes et sovkhoses. Les pertes résultant de ces seules fermetures s'élèvent à plus de 700 millions de dollars des États-Unis par an. Le manque à recevoir de la production annuelle représente 641 000 tonnes d'aliments du bétail, 256 000 tonnes de lait, 24 000 tonnes de viande bovine sur pied et autant de viande porcine sur pied.

Les forêts bélarussiennes retiennent jusqu'à 70 % des radionucléides tombés sur le territoire du pays. La contamination touche à des degrés divers 53 des 95 exploitations forestières. Sur le territoire où les sols sont contaminés par le césium-137 à 555 kBq/m² et plus, les stocks de bois à maturité ou anciens représentent à l'heure actuelle 2 millions de mètres cubes, et atteindront 3,5 millions de mètres cubes en 2010. Dans les districts de Gomel et de Mohilev, l'abattage de bois sur le territoire où la contamination par le césium-137 dépasse 555 kBq/m² est soumis à de fortes restrictions et à l'observation de pratiques obligatoires.

18. L'accident de la centrale de Tchernobyl a posé à l'ex-URSS et aux trois Républiques les plus durement touchées (Ukraine, Bélarus et Russie) des problèmes d'une complexité exceptionnelle, surtout pour la sûreté radiologique de la population. Il leur a fallu y consacrer immédiatement des ressources importantes, avec une planification judicieuse et ordonnancée, une gestion précise et intégrée des mesures tant urgentes qu'à long terme. Des mesures de grande ampleur ont été prises pour éliminer les conséquences à la centrale même, décontaminer les territoires adjacents et évacuer la population. Globalement, les réactions des premières heures ont été suffisantes et efficaces. Mais le caractère extraordinaire de la situation a été cause aussi d'erreurs et de retards – c'est le cas notamment pour la prévention de la contamination par l'iode de la population.

L'ampleur de l'accident a nécessité la mise au point et la réalisation à l'échelon gouvernemental d'un coûteux programme à long terme de mesures urgentes pour en surmonter les conséquences. Ce programme (URSS et républiques fédérées) a été réalisé de 1990 à 1992.

19. La dislocation de l'URSS a obligé les anciennes républiques fédérées à régler par elles-mêmes les problèmes posés par l'impact de l'accident.

Au Bélarus, où il a été relativement le plus marqué, trois programmes nationaux d'élimination des conséquences de la catastrophe, financés par le budget de l'État, ont été réalisés depuis 1993. Le programme suivant, qui va jusqu'en 2010, est entamé. Les problèmes liés à Tchernobyl, l'état de santé et les conditions de vie de la population des territoires touchés sont au centre des préoccupations des pouvoirs législatif et exécutif, et du Président de la République. Un organe gouvernemental est spécialement chargé de coordonner les actions en cours : il s'agit du Comité du Conseil des ministres du Bélarus chargé des problèmes nés de la catastrophe survenue à la centrale de Tchernobyl.

20. Les dépenses consacrées aux programmes visant les conséquences de Tchernobyl ont représenté chaque année une part appréciable du budget national, comprise entre 5 et 17 %. Cela a permis d'apporter une solution efficace à certains des problèmes essentiels.

- Une base de normes juridiques visant tous les aspects des conséquences de l'accident a été constituée;
- Un examen médical annuel approfondi d'environ 1,6 million de personnes, un train de mesures de perfectionnement des services médicaux et un grand programme de soins et de repos en établissements spécialisés ont permis d'éviter une forte augmentation de la morbidité chez les « liquidateurs » et dans la population touchée;
- On a pratiquement achevé la réinstallation de 138 000 personnes des régions les plus fortement contaminées, ayant construit (ou acheté) 4,6 millions de mètres carrés de logements pour cette population, et mis en place les équipements voulus;
- Un système de protection sociale de toutes les catégories de population touchées est en place et fonctionne;
- Les mesures de protection mises en place dans l'agro-industrie et l'exploitation forestière permettent d'aligner la production sur les normes radiologiques établies;
- Un système de contrôle radiologique de la production et de surveillance de l'environnement est en place et fonctionne;
- Un ensemble de travaux indispensables en cours vise la composition des territoires interdits, notamment dans la zone de 30 kilomètres autour de la centrale de Tchernobyl, constituée en zone nationale écologique de protection radiologique;
- On a mis en place un système de formation et de recyclage du personnel, ainsi que d'information de la population sur les questions de sûreté radiologique;
- L'organisation et la mise en place d'un cadre scientifique pour les travaux sur les conséquences de la catastrophe sont en cours. De nouveaux instituts et centres de recherche fonctionnent;
- Une base d'équipements de mesure et de contrôle des rayonnements ionisants est en cours de production industrielle;

- On s'est employé activement à appeler l'attention de la communauté internationale sur les problèmes que posent les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl aux pays les plus touchés.

Il n'en est pas moins vrai que les moyens financiers de l'État ne suffisent pas face à l'ampleur des problèmes à résoudre dans un avenir proche. Pour surmonter les dommages subis, estimés à 32 fois le budget moyen annuel de l'État en 1985, année précédant l'accident, le pays n'a pu consacrer à ces problèmes qu'un montant équivalant à deux fois environ ce budget moyen, soit environ 18 milliards de dollars des États-Unis.

21. Parmi les problèmes restant à régler, le plus important concerne la protection radiologique de la population. La situation à cet égard reste encore contrastée dans nombre des régions touchées. Il y a des agglomérations où les doses moyennes effectives annuelles de radiation secondaire causées par les rejets de Tchernobyl sont supérieures à 1 mSv, ce qui appelle des mesures complémentaires de protection conformément à la législation nationale. Il y a lieu de se préoccuper tout particulièrement, même dans des agglomérations en situation relativement favorable, des groupes de population dits « critiques », pour lesquels la dose de radiation peut dépasser sensiblement 1 mSv.

22. Les zones contaminées nécessitent encore des mesures de grande ampleur, sans lesquelles la production n'y répondra pas aux normes de protection radiologique.

Il y a à l'heure actuelle au Bélarus 1,1 million d'hectares de terres exploitées où la contamination par les radionucléides du césium-137 atteint 37 à 1 480 kBq/m². Ces terres, situées sur le territoire de 61 subdivisions administratives, relèvent de 633 entreprises agricoles. En outre, 276 d'entre elles connaissent sur une aire de 375 000 hectares une contamination par les radionucléides du strontium-90 dépassant 5,5 kBq/m².

La situation radiologique a nécessité l'introduction de règlements, de recommandations et de restrictions spéciaux visant les travaux agricoles, les activités sans danger, et les productions agricoles accumulant des éléments radioactifs.

23. L'objectif stratégique pour la prochaine tranche de travaux est d'assurer la décontamination de l'environnement et le développement économique et social durable des territoires contaminés, sans restriction de l'activité pour des motifs radiologiques; de créer des conditions permettant aux personnes touchées par la catastrophe et habitant des territoires contaminés de se sentir mieux couvertes par la protection sociale et médicale; et de connaître un état de santé qui ne soit pas plus mauvais que celui de la population du pays.

Pour parvenir au but essentiel de la remise en état – une relance économique véritable et un développement durable –, il faut assurer une surveillance permanente de l'environnement, reconstituer le potentiel économique des régions touchées, introduire des technologies de pointe pour la production agricole et forestière, et améliorer les conditions de vie de la population de ces régions. Il faudra pour cela perfectionner les méthodes nationales et l'aide internationale pour le relèvement des infrastructures sociales des régions touchées et des lieux où sont concentrées les populations évacuées.

Parmi les questions restant à l'ordre du jour, on peut citer la création de conditions propres à attirer des investissements nationaux et étrangers, la poursuite dans les régions contaminées de politiques sociales innovantes propres à en stimuler le développement économique, à y encourager le développement des petites et moyennes entreprises et l'entrepreneuriat, et à y créer des emplois nouveaux.

Le développement durable des territoires contaminés est impossible sans un important soutien gouvernemental et l'aide de partenaires internationaux et nationaux pour le renforcement des exploitations auxiliaires individuelles des ruraux. Le développement de ces exploitations et du travail indépendant concourront à améliorer l'état moral et psychologique des communautés rurales, à accroître l'activité économique des villageois et leur capacité de s'adapter aux conditions du marché, et à augmenter le revenu de la population, que cela rendrait moins dépendante à l'avenir de l'aide sociale de l'État.

24. La solution des problèmes de remise en état est gênée par l'état psychologique des personnes touchées, et le fait qu'elles ne sont toujours pas suffisamment informées. Il est indispensable de continuer à perfectionner le système d'information et d'éducation de la population sur la situation radiologique, l'efficacité des mesures prises et d'autres aspects, afin que les habitants des territoires contaminés assimilent les recommandations scientifiques et médicales visant un mode de vie et d'activité sans danger. Il est essentiel que la population échappe au syndrome « victime de Tchernobyl », qui empêche les gens de participer de manière dynamique à l'activité socioéconomique.

25. Le corpus de normes juridiques doit être perfectionné et développé conformément aux recommandations internationales, notamment en ce qui concerne le système de protection sociale des personnes touchées et l'instauration de conditions économiques favorables au développement des territoires contaminés.

26. La complexité et la diversité des problèmes causés par la catastrophe imposent de maintenir la recherche scientifique à un niveau élevé. Les questions à l'ordre du jour sont les suivantes.

Afin de préciser le rôle des radiations pour ce qui est de l'augmentation éventuelle de l'incidence des cancers, il faut mener des enquêtes radiologiques et épidémiologiques à long terme soigneusement conçues. Il reste très difficile de déterminer à partir des données disponibles les doses individuelles des « liquidateurs ». Il y a lieu d'étudier l'augmentation de l'incidence des maladies autres qu'oncologiques (cataractes, affections du système vasculaire...) parmi les liquidateurs et les autres personnes touchées.

Il reste nécessaire de continuer à travailler sur les mesures administratives et les technologies agrochimiques et agrotechniques permettant d'obtenir une production agricole propre et conforme aux normes de sûreté dans les exploitations auxiliaires individuelles et les autres exploitations agricoles.

Il faut définir une stratégie scientifiquement fondée de gestion et éventuellement d'exploitation des territoires évacués.

On n'a pas encore étudié à fond les effets biologiques de faibles doses de radiation, les effets conjugués des radiations et d'autres facteurs, ni l'effet de la situation qui prévaut actuellement sur l'environnement et les biota.

Il faudra se préoccuper plus particulièrement du territoire de la Réserve radioécologique de Polésie en Bélarus. Ce territoire présente des possibilités uniques d'étude de l'impact des radiations sur les biocénoses naturelles et des processus de purification spontanée des communautés naturelles. Les données issues de ces études devront servir à prévoir les conséquences de l'exposition prolongée aux radionucléides sur l'environnement naturel, et à élaborer des méthodes rationnelles de protection de l'environnement et de planification de l'activité économique sur les territoires remis en état.

On aura à préciser les particularités de la diffusion et du comportement dans les écosystèmes des radionucléides du plutonium et de l'américium, car ces connaissances sont indispensables pour évaluer l'état de l'environnement naturel et prévoir la situation radiologique.

27. Le système de surveillance des doses appelle des améliorations : il convient de mieux mesurer aux instruments la teneur en radionucléides des différentes composantes de l'environnement et de l'organisme humain, en fonction de laquelle sont déterminés les territoires et les groupes de population critiques.

Il y a lieu de développer la dimension métrologique du système de contrôle radiologique pour le mettre en conformité aux normes internationales ISO, avec notamment des garanties de qualité des mesures de radiations. Le système doit être doté d'appareils de mesure modernes. Il doit répondre aux normes plus strictes, en vigueur et en cours de définition, concernant la teneur des produits agricoles en radionucléides, et garantir une haute précision des mesures conforme au système international de certification des produits.

28. La coopération internationale efficace est une composante importante pour surmonter les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl. La conférence note la contribution substantielle de la communauté internationale en ce sens, et le nouvel élan qu'elle a connu ces dernières années.

Les textes les plus importants et les plus pertinents visant la coopération internationale après Tchernobyl sont les résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies. La conférence relève avec satisfaction la résolution de la soixantième session intitulée « Renforcement de la coopération internationale et coordination des efforts déployés pour étudier et atténuer le plus possible les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl », adoptée le 14 novembre 2005. Les pays auteurs du projet de résolution étaient au nombre de 69, ce qui témoigne de l'attention portée par la communauté internationale aux problèmes de Tchernobyl.

29. La conférence appuie l'initiative du Bélarus visant la déclaration par l'ONU d'une « Décennie de la renaissance et du développement durable des zones touchées par l'accident de Tchernobyl », la coordination des activités étant confiée au Programme des Nations Unies pour le développement.

30. La conférence note l'expérience substantielle des activités d'élimination des conséquences de la catastrophe accumulée par les experts bélarussiens et le vaste corpus de données scientifiques sur l'impact des radiations réuni et exploité par les scientifiques bélarussiens, et juge souhaitable de ce fait la participation du Bélarus aux travaux du Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants.

La conférence appelle donc l'Assemblée générale des Nations Unies à envisager d'élargir la composition du Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des rayonnements ionisants.

31. Durant la période 1990-2001, les problèmes de Tchernobyl ont été inclus dans les programmes de coopération des principales entités des Nations Unies – PNUD, AIEA, UNICEF, UNESCO, Banque mondiale, OMS – ainsi que de l'OSCE, du programme TACIS, de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et d'autres.

Des organisations gouvernementales et non gouvernementales de Suisse, d'Italie, de France, d'Allemagne, de Grande-Bretagne, d'Irlande, des États-Unis et du Japon ont apporté leur collaboration à des programmes.

L'ONU estime la valeur de l'aide apportée au cours de cette période au Bélarus par les entités des Nations Unies à près de 45 millions de dollars des États-Unis, de l'aide s'inscrivant dans le cadre du programme TACIS de l'Union européenne à plus de 2 millions de dollars, et de l'aide apportée par l'Office humanitaire de la Communauté européenne à 6,5 millions de dollars.

Du secteur privé, le Bélarus a reçu et continue à recevoir chaque année une aide étrangère (dons en nature) d'une valeur de l'ordre de 50 millions de dollars des États-Unis (surtout d'Allemagne, d'Italie, des États-Unis, de Suisse, de Chine et d'autres pays).

Mais l'aide aux pays les plus durement touchés a essentiellement pris la forme d'opérations de secours humanitaires d'urgence de type classique.

32. Les accords bilatéraux n'ont trouvé d'expression concrète durable qu'entre le Bélarus et la Fédération de Russie, par des programmes en coopération dans le cadre de l'Union Russie-Bélarus.

Ces programmes visent la définition et la mise en œuvre d'une politique commune des deux pays face aux problèmes causés par la catastrophe. Ils permettent de réaliser des tâches complétant les programmes nationaux et appelant une action conjuguée des deux pays. Il s'agit notamment des domaines ci-après : développement et perfectionnement du fonctionnement d'un système unique de soins médicaux spécialisés aux victimes; définition et mise en œuvre concrète de méthodes unifiées de réinsertion de la population et de remise en état des territoires, élaboration et introduction de normes uniques et des technologies les plus efficaces, mise en œuvre d'autres mesures nécessitées par l'économie.

Les participants à la conférence venus de Fédération de Russie et du Bélarus notent la grande efficacité des mesures prises, et appellent à élaborer rapidement un nouveau programme d'activités conjointes pour l'élimination des conséquences de la catastrophe dans le cadre de l'Union.

La conférence souligne qu'il est indispensable de développer la coopération pour apporter des solutions aux problèmes que connaissent les trois pays les plus touchés, Russie, Ukraine et Bélarus, notamment par des programmes et des projets communs.

33. Des méthodes radicalement nouvelles d'aide aux pays touchés par la catastrophe sont exposées dans le rapport d'une mission de l'ONU « Les conséquences humaines de l'accident de Tchernobyl, une stratégie de relèvement ».

On y trouve pour la première fois la recommandation de modifier les priorités de la coopération internationale, qui devrait passer du stade des secours humanitaires d'urgence à un processus à long terme de coopération pour le relèvement intégré des zones touchées. Cette conception est désormais généralement acceptée à l'échelon international, ce que confirment les conclusions du Forum international sur Tchernobyl présentées lors de la conférence de clôture les 6 et 7 septembre 2005 à Vienne, de même que l'issue des travaux de la présente conférence de Minsk.

34. La conférence note avec satisfaction le caractère novateur du programme international d'assistance technique « Coopération pour le relèvement », programme de nouvelle génération inscrit dans la stratégie d'aide des Nations Unies au développement économique et social des régions touchées.

35. La conférence relève le développement d'orientations nouvelles de la coopération internationale face aux conséquences de Tchernobyl dans le projet commun Banque mondiale/Bélarus visant le relèvement des zones touchées. Le prêt accordé à cette fin par la Banque mondiale ouvre une nouvelle étape de coopération, marquée par le passage de l'aide gracieuse aux projets financés par des prêts.

36. La conférence fait valoir qu'il importe de continuer à s'activer pour faire éclairer spécifiquement les problèmes de Tchernobyl dans les médias, afin que la communauté internationale dispose d'informations objectives sur les conséquences et les problèmes restant à résoudre.

37. La conférence salue les participants à la prochaine conférence internationale de Kiev et les appelle à s'associer à ses principales conclusions et recommandations, conjuguant les efforts déployés pour surmonter les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl.
